



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 67

Votants : 73 (dont 6 procurations)

N°40

OBJET :

FICT 2017-2020

20 EME
PROGRAMMATION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 1 OCT. 2020

Publiée ou notifiée

le : - 1 OCT. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARROT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (à partir de la délibération n°13), Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°7), Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIÉ, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. François HUGUET à Annie DAUPHIN, Jean-Marc BOUREL à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Jean ALMAZAN, Corinne IBARRA à Sylvie DUBREUIL, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD, Christophe DUMONT.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire de Vichy Val d'Allier N°6 du 04 avril 2013 portant création du FICT, et N°2/B du 18 juillet 2013 portant règlement du FICT,

Vu le dispositif relatif aux contrats communaux d'aménagement de bourg instauré par le Département de l'Allier et co-financé par Vichy Communauté, dont les dispositions ont été adoptées par la délibération n°10 du 25 mars 2010,

Vu la délibération du 18 juin 2015 relative au soutien de VVA aux projets d'investissement des communes et portant prorogation des dispositions du FICT 2013-2014 sur la période 2015-2020 tout en permettant le cumul du plafond annuel du FICT sur la période 2015-2020 (soit 6 années),

Vu les délibérations du Conseil communautaire de Vichy Val d'Allier du 24 septembre 2015 relative à la 1ère programmation FICT 2015-2020, du 25 février 2016 relative à la 2ème programmation FICT 2015-2020, du 15 septembre 2016 relative à la 3ème programmation FICT 2015-2020, du 8 décembre 2016 relative à la 4ème programmation FICT 2015-2020, du 30 mars 2017 relative à la 5^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 22 juin 2017 relative à la 6^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 7^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 8^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 20 décembre 2017 relative à la 9^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 8 Mars 2018 relative à la 10^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 14 Juin 2018 relative à la 11^{ème} programmation 2017-2020, du 20 septembre 2018 relative à la 12^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 13 décembre 2018 relative à la 13^{ème} programmation, du 28 février 2019 relative à la 14^{ème} programmation, du 28 Mars 2019 relative à la 15^{ème} programmation, du 13 Juin 2019 relative à la 16^{ème} programmation, du 26 Septembre 2019 relative à la 17^{ème} programmation, du 05 décembre 2019 relative à la 18^{ème} Programmation, du 13 Février 2020 relative à la 19^{ème} Programmation,

Vu le pacte fiscal et financier de solidarité adopté par délibération du conseil communautaire du 28 septembre 2017 portant modification du FICT 2015-2020,

Vu les demandes déposées par les communes de Bellerive-sur-Allier, de Brugheas, de Busset, de Creuzier-le-Neuf- de La Chapelle, de Saint Pont et de Vendat au titre du FICT 2017-2020,

Considérant la volonté de Vichy Communauté de soutenir les politiques d'investissement des communes sur des projets d'intérêt commun permettant d'améliorer le cadre de vie et donc l'attractivité du territoire,

Considérant la nécessité d'arrêter une 20^{ème} liste de projets d'intérêt commun décrits dans la présente délibération,

Considérant que les dépenses réalisées par la commune de Vendat sont finalement inférieures au budget prévisionnel, il convient d'ajuster le fonds de concours alloué par Vichy Communauté dans le cadre de la 17^{ème} programmation de FICT,

FICT Communes / Vichy Communauté					
Communes	Intitulé du projet	Montant global de l'opération (HT) d'intérêt commun	FICT 2017-2020	FICT Restant disponible (avant décision du CC)	FICT retenu au titre de l'opération
BELLERIVE-SUR-ALLIER	Aménagement des Berges de l'Allier	1 000 000 €	839 724 €	205 598.16 €	205 598 €
BRUGHEAS	Travaux de rénovation concernant l'église	12 310 €	146 726 €	30 903.5 €	6 155 €
BUSSET	Travaux de VRD (chemin de Liages Village)	17 896 €	94 808 €	6 902 €	6 902 €
CREUZIER-LE-NEUF	Acquisition d'un tracteur	55 600 €	82 320 €	2180 €	2 180 €
LA CHAPELLE	Programme de voirie- chemin de « Palissards »	13 526 €	71 828 €	71 828 €	4 734 €
SAINT PONT	Acquisition de petits matériels techniques	1 396 €	57 944 €	5 541 €	698 €
	Travaux sur les bâtiments communaux : menuiserie, isolation phonique, électricité.	2 507 €			1 253 €
	Voirie – Busage.	3 800 €			1 900 €
	Achats équipements dans le cadre de l'appel à projet « Ecole Numérique 2020 »	2 736 €			1 368 €
VENDAT	Installation d'une aire de jeux - <i>Annule et remplace le montant voté par la 17^{ème} PROGRAMMATION</i>	20 822 €	233 620 €	68 840 €	10 411 €
	Aménagement d'un cabinet médical - <i>Annule et remplace le montant voté par la 17^{ème} PROGRAMMATION</i>	36 358 €			11 817 €
	Aménagement des abords de la Mairie	33 592.25 €			16 796 €
	Travaux de VRD (Lourdy : Trottoirs et Ecluse – Rue Fernand Auberger)	47 294 €			23 647 €
TOTAL 20^{ème} PROGRAMMATION FICT : <u>293 459 €</u>					

.../...

Considérant, par ailleurs, que certains investissements, ou décisions d'investissement, ont dû être reportés par les communes en raison de la période électorale et de la période d'état d'urgence sanitaire, il convient de permettre la programmation de dossier à titre dérogatoire sur l'année 2021 (jusqu'au 31 décembre 2021), pour les communes n'ayant pas consommé l'enveloppe octroyée au titre du FICT 2017-2020,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'approuver la 20ème liste de projets d'intérêt commun telle que présentée ci-dessus.
- d'approuver à titre dérogatoire la programmation de dossier au titre du FICT 2017-2020 sur l'année 2021 pour les communes n'ayant pas consommé l'enveloppe octroyée au titre du FICT 2017-2020,
- D'annuler les lignes de la 17ème programmation concernant la commune de Vendat qui visaient à co-financer l'installation d'une aire de jeux et l'aménagement d'un cabinet médical.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- valide la 20^{ème} liste des projets d'intérêt commun figurant au présent rapport et le montant des fonds de concours inhérents à chaque projet,
- approuve à titre dérogatoire la programmation de dossier au titre du FICT 2017-2020 sur l'année 2021 pour les communes n'ayant pas consommé l'enveloppe octroyée au titre du FICT 2017-2020,
- annule les lignes de la 17ème programmation concernant la commune de Vendat qui visaient à co-financer l'installation d'une aire de jeux et l'aménagement d'un cabinet médical,
- autorise M. le Président à signer les contrats FICT, sur la base du modèle annexé à la délibération n°6 du 18 juin 2015 du Conseil Communautaire de Vichy Val d'Allier, avec chaque commune concernée,
- autorise M. le Président ainsi que le directeur général des services à mettre en œuvre les dispositions nécessaires à l'application des contrats entre Vichy Communauté et les communes,
- charge M. le Président et le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Dit que les crédits correspondants seront inscrits dans le budget principal 2020 - chapitre 204.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (72 voix pour et une abstention Mme Réchard), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 septembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 40 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24
SEPTEMBRE 2020 - FICT 2017-2020 - 20EME PROGRAMMATION

Date de décision: 24/09/2020

Date de réception de l'accusé 01/10/2020
de réception :

Numéro de l'acte : 24SEP2020_40

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200924-24SEP2020_40-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 40.pdf (99_DE-003-200071363-20200924-24SEP2020_40-DE-
1-1_1.pdf)